

pour s'arranger avec le pape, ou pour faire ses affaires sans le pape.

Les conseillers furent ensuite invités à donner leur avis. Lorsque son tour fut arrivé, Mr. Emery prit la parole avec beaucoup de franchise et de fermeté. Il exposa en termes clairs et précis la véritable doctrine de Bossuet sur les rapports des princes avec le souverain pontife. Il fit ressortir vivement le droit imprescriptible qu'avait le pape de nommer les évêques, ou du moins de confirmer ou d'annuler l'élection de ceux qui avaient été choisis par les souverains. Il osa même réclamer en faveur de la souveraineté temporelle des papes. Son courage mesuré, sa gravité modeste, ses raisons déduites avec force et présentées avec sagesse en imposèrent au perturbateur de l'Eglise qui ne se montra point offensé de sa liberté. Au sortir de l'audience, l'évêque de Nantes s'étant avisé d'excuser Mr. Emery sur son grand âge, l'empereur l'interrompit brusquement : "C'est un homme sage, dit-il, c'est un ecclésiastique d'un mérite distingué. Il a parlé avec une franchise qui l'honore."

C'est ainsi qu'un simple prêtre savait parler au maître du monde, et lui arracher son estime. Heureux Napoléon, si, prêtant une oreille plus docile à ces sages conseils, il n'eût pas persisté à vouloir faire du chef de l'Eglise un instrument de sa politique et de son ambition ! Mais on sait les suites de son avenglement. Il s'obstina à garder le Pape prisonnier en France jusqu'au triomphe de la première coalition. Alors seulement Pie VII fut dirigé rapidement vers l'Italie. Il rentra bientôt triomphant dans sa capitale. Vers le même temps, son persécuteur signait son abdication, et se voyait reléguer dans l'empire dérisoire de l'île d'Elbe. Durant les cent jours, le souverain pontife dut encore reprendre le chemin de l'exil, mais cette seconde révolution ne fut qu'un orage qui laissa à peine quelques traces de son passage. Bientôt Pie VII, aux acclamations du monde entier, rentra en possession du patrimoine de St. Pierre, et il accordait à la famille de l'empereur déchu un généreux asile dans cette Rome que celui-ci avait osé donner en apanage à son fils, et il envoyait des prêtres porter les consolations de la Religion à Napoléon lui-même enchaîné pour toujours sur l'étroit rocher de Ste. Hélène ! A la vue de pareilles vicissitudes, n'est-il pas permis de s'écrier avec le prophète et Bossuet : *Et maintenant, ô Rois, apprenez, instruisez-vous, arbitres du monde ?*

M. E. M.

## L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 12 AVRIL 1860.

Les manifestations en faveur du Souverain Pontife sont à l'ordre du jour dans tout l'Univers, et forment par leur unanimité le spectacle le plus imposant pour l'observateur quel qu'il soit, et sans doute le plus consolant pour le cœur de N. S. P. le Pape.

Les Evêques de tous les pays ont publié des mandements témoignant de leur sympathie pour les douleurs du chef de l'Eglise, et ordonnant des prières pour fléchir le ciel que les crimes de la terre ont sans doute irrité. Mais l'attitude des Evêques français est plus remarquable que celle des autres Evêques du monde catholique à cause de leur situation par rapport au gouvernement. Malgré les apparences plus ou moins sourdes d'une persécution, ils expriment leur approbation de la conduite du St. Siège d'une manière digne de la réputation que le clergé français s'est acquise dans toutes les époques critiques.

Les Cardinaux et Prélats français, membres du Sénat, ont présenté une pétition au gouvernement demandant le maintien du pouvoir temporel du Pape.

Une déclaration épiscopale avait été préparée en Allemagne pour être mise sous les yeux du Congrès à propos de la question italienne. Maintenant que le Congrès a été abandonné, on cherche à attendre par d'autres voies le but qu'il se serait proposé. Ce document important en faveur du pouvoir temporel du Souverain Pontife, déclaration collective de l'Episcopat allemand, anglais, autrichien, belge, écossais, hollandais et suisse, a été envoyé au St. Père. Il est signé par 5 Cardinaux, 1 Patriarche, 15 Archevêques, 102 Evêques et 3 Vicaires capitulaires.

Si nous passons en Amérique, nous y trouvons le même zèle. Un concile provincial, tenu dernièrement à la Nouvelle-Orléans, a été suivi d'une assemblée de tous les citoyens dans le dessein de protester contre les violations des droits du St. Siège. Les journaux portent à 300,000 le nombre des personnes qui y prirent part. Ce chiffre est sans doute exagéré ; il paraît néanmoins que cette assemblée a été une des plus imposantes qu'on puisse imaginer.

Les évêques d'un grand nombre d'autres diocèses des Etats-Unis ainsi que ceux du Canada ont fait aussi un appel aux sentiments catholiques de leurs ou-

ailles. La voix de nos bien aimés pontifes n'a pas retenti en vain. Dans toutes les parties du Canada des assemblées se sont faites ou sont en voie de se faire, et ce qui les caractérise surtout c'est l'unanimité, l'enthousiasme qui y régnent.

Les colléges ne sont pas restés en arrière dans cette manifestation générale. Le dernier numéro de *l'Abeille* contenait l'intéressant compte-rendu de l'assemblée tenue au collège de Ste. Thérèse ; quelque temps auparavant nous avons pu lire dans les grands journaux qu'il s'était fait une amende honorable pour les outrages commis contre le St. Siège par les élèves du Séminaire de St. Hyacinthe. — Pour nous, notre voix s'est trouvée confondue avec celle des citoyens de Québec, à l'assemblée desquels il nous a été donné d'assister, et dont nous avons donné un aperçu dans notre petit journal.

Le diocèse de Québec n'a pas été le premier à faire des assemblées et à voter des adresses ; mais nous aimons à constater qu'il a été le premier des diocèses du Bas-Canada à organiser une aide effective en faveur du Souverain Pontife. Un mandement de Mgr. l'Administrateur, en date du 16 Mars dernier, prescrit de faire une quête dans toutes les paroisses et missions du diocèse de Québec. L'argent collecté devra être rendu à l'Archevêché avant le 1er. Juin prochain. Il est à espérer que le montant sera digne de la foi proverbiale des Canadiens.

Nous avons du reste sous les yeux de magnifiques exemples : la catholique Irlande s'est mise à la tête de ce grand mouvement avec un zèle qui aura sans doute des imitateurs, mais qui ne sera probablement pas surpassé. Une souscription particulière faite à Dublin avait d'abord produit la somme de £1000 sterling, une quête qui se fit ensuite dans les Eglises de la ville donna pour résultat la somme énorme de plus de £10,000 sterling ; ce qui, avec les souscriptions des autres paroisses, donne pour le seul diocèse de Dublin plus de £16,000 sterling.

Depuis le commencement de l'année, ou plutôt depuis la publication de la fameuse brochure anonyme *le Pape et le Congrès*, un grand nombre d'écrivains célèbres, MM. Guizot, Villemain, de Broglie, de Falloux, Laurentie, le P. Lacordaire, Mgr. Dupanloup, Mgr. Parisis et plusieurs autres, ont fait paraître des écrits tous très-remarquables et dont nous regrettons que *l'Abeille*, à cause de ses faibles ailes, ne puisse porter à ses lecteurs au moins une analyse succincte. Quelles belles et bonnes instructions pour tant n'y trouverions-nous pas !